



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-246

PUBLIÉ LE 21 MAI 2021

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Centre de la Formation et du Développement des Compétences

75-2021-05-21-00003 - Arrêté fixant la composition du jury du concours externe sur titres de technicien hospitalier (2 pages) Page 3

75-2021-05-21-00004 - Arrêté fixant la composition du jury du concours externe sur titres de technicien hospitalier (2 pages) Page 6

75-2021-05-21-00002 - Arrêté fixant la composition du jury du concours interne sur épreuves de technicien hospitalier (2 pages) Page 9

75-2021-05-21-00005 - Arrêté fixant la composition du jury du concours interne sur épreuves de technicien hospitalier (2 pages) Page 12

Assistance publique-Hôpitaux de Paris-Service "Concours Affectations" /

75-2021-05-21-00010 - arrêté fixant la composition du jury du concours interne et externe sur titre pour l'accès au grade de conducteur ambulancier ouvert à l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (2 pages) Page 15

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-05-21-00003

Arrêté fixant la composition du jury du concours
externe sur titres de technicien hospitalier

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS**

**CENTRE DE LA FORMATION ET
DU DEVELOPEMENT DES COMPETENCES**

Service Concours

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-009, portant ouverture, à compter du 06 mai 2021 du concours concours externe sur titres pour l'accès au grade de technicien hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° 75-020-10-20-013 du 20 octobre 2020 portant délégation de signature de la directrice du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu ;

ARRETÉ

ARTICLE 1 : Le jury du concours externe sur titres pour l'accès au grade de technicien hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris prévu par l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-009 du 06 mai 2021 est constitué comme suit :

Président :

Eric CHOLLET
Directeur d'Hôpital

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

agissant en qualité de représentant du Directeur Général

Membres :

Philippe MAHO
Ingénieur

Pharmacie centrale des armées
Ministère des Armées

Marie Noëlle DESPLANCHES
Directeur d'hôpital

Ville de Paris

Fabrice LAURENCE

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Technicien Hospitalier

Anne SALETTES
Cadres Supérieur de Santé

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 mai 2021

Pour le directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources
Humaines empêché,

La Directrice des Concours et des Ressources de
la Formation

Claude ODIER

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-05-21-00004

Arrêté fixant la composition du jury du concours
externe sur titres de technicien hospitalier

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS**

**CENTRE DE LA FORMATION ET
DU DEVELOPEMENT DES COMPETENCES**

Service Concours

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-011, portant ouverture, à compter du 06 mai 2021 du concours concours externe sur titres pour l'accès au grade de technicien supérieur hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° 75-020-10-20-013 du 20 octobre 2020 portant délégation de signature de la directrice du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu ;

ARRETÉ

ARTICLE 1 : Le jury du concours externe sur titres pour l'accès au grade de technicien supérieur hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris prévu par l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-011 du 06 mai 2021 est constitué comme suit :

Président :

Eric CHOLLET
Directeur d'Hôpital

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

agissant en qualité de représentant du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Membres :

Philippe MAHO
Ingénieur

Pharmacie centrale des armées
Ministère des Armées

Solenne BARAT CLERC
Directeur d'Hôpital

GHU Paris Psychiatrie
& Neurosciences

Fabien TEMPLIER
Technicien Supérieur Hospitalier

Centre Hospitalier du MANS

Anne SALETTES
Cadres Supérieur de Santé

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 mai 2021

Pour le directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources
Humaines empêché,

La Directrice des Concours et des Ressources de
la Formation

Claude ODIER

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-05-21-00002

Arrêté fixant la composition du jury du concours interne sur épreuves de technicien hospitalier

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS**

**CENTRE DE LA FORMATION ET
DU DEVELOPEMENT DES COMPETENCES**

Service Concours

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-010, portant ouverture, à compter du 04 mai 2021 du concours interne sur épreuves pour l'accès au grade de technicien hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° 75-020-10-20-013 du 20 octobre 2020 portant délégation de signature de la directrice du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu ;

ARRETÉ

ARTICLE 1 : Le jury du concours interne sur épreuves pour l'accès au grade de technicien hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris prévu par l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-010 du 04 mai 2021 est constitué comme suit :

Président :

Eric CHOLLET
Directeur d'Hôpital

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

agissant en qualité de représentant du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Membres :

Philippe MAHO
Ingénieur

Pharmacie centrale des armées
Ministère des Armées

Nadia BOULHAROUF
Directrice d'Hôpital

Agence Régionale de Santé

Christelle MATHE-BEORD
Technicien Supérieur Hospitalier

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Anne SALETTES
Cadres Supérieur de Santé

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Anne BOISSINOT
Technicien Supérieur Hospitalier

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 mai 2021

Pour le directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources
Humaines empêché,

La Directrice des Concours et des Ressources de
la Formation

Claude ODIER

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-05-21-00005

Arrêté fixant la composition du jury du concours interne sur épreuves de technicien hospitalier

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS**

**CENTRE DE LA FORMATION ET
DU DEVELOPEMENT DES COMPETENCES**

Service Concours

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-012, portant ouverture, à compter du 06 mai 2021 du concours concours interne sur épreuves pour l'accès au grade de technicien supérieur hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° 75-020-10-20-013 du 20 octobre 2020 portant délégation de signature de la directrice du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu ;

ARRETÉ

ARTICLE 1 : Le jury du concours interne sur épreuves pour l'accès au grade de technicien supérieur hospitalier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris prévu par l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-012 du 06 mai 2021 est constitué comme suit :

Président :

Eric CHOLLET
Directeur d'Hôpital

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

agissant en qualité de représentant du Directeur Général

Membres :

Philippe MAHO
Ingénieur

Pharmacie centrale des armées
Ministère des Armées

Cecilia BOISSERIE
Directrice d'Hôpital

GHT Psy Sud Paris

Fabien TEMPLIER
Technicien Supérieur Hospitalier

Centre Hospitalier du MANS

Anne SALETTES
Cadres Supérieur de Santé

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Anne BOISSINOT
Technicien Supérieur Hospitalier

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 mai 2021

Pour le directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources
Humaines empêché,

La Directrice des Concours et des Ressources de
la Formation

Claude ODIER

Assistance publique-Hôpitaux de Paris-Service
"Concours Affectations"

75-2021-05-21-00010

arrêté fixant la composition du jury du
concours interne et externe sur titre pour
l'accès au grade de conducteur ambulancier
ouvert à l'Assistance Publique Hôpitaux de
Paris

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'AP-HP**

**CENTRE DE LA FORMATION ET
DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

Service Concours

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté directorial n° 75-2021-02-04-013 en date du 04 février 2021 portant ouverture, à compter du 12 mai 2021, d'un concours interne et externe sur titre pour l'accès au grade de conducteur ambulancier à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n° 75-020-10-20-013 du 20 octobre 2020 portant délégation de signature de la directrice du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Le Directeur des Ressources Humaines entendu

– ARRETE –

ARTICLE 1 : Le jury du concours interne et externe sur titre pour l'accès au grade de conducteur ambulancier ouvert à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris à compter du 12 mai 2021 est constitué comme suit :

Président :

Agissant en qualité de représentante du Directeur Général de l'AP-HP :

Mme DUPIN Annick	Directeur d'hôpital	Direction Services Informatiques
------------------	---------------------	----------------------------------

Membres :

Mme BENSALD Marianne	Directeur d'hôpital (Vice Présidente)	Hôpital Cochin
M. LEMESLE Yves	Ingénieur	Hôpital Pitié-Salpêtrière
M. CARDOSO Patrick	Technicien Supérieur Hospitalier	Service central des Ambulances
M. BOOM Christian	Technicien Hospitalier	Service central des Ambulances

Examineurs qualifiés:

Mme ABEL Carole	Ingénieur	Centre de Formation et Développement des Compétences
M. PAUME Jean-Luc	Ingénieur	Sécurité Maintenances Services
M. TIVEYRAT Jean-Christophe	Technicien Supérieur Hospitalier	Sécurité Maintenances Services
M. MAZERON Philippe	Technicien Hospitalier	Service central des Ambulances
Mme TAMAMES Corinne	Cadre Hygiéniste	Hôpital Pitié-Salpêtrière
Mme AURAIX Juliette	Cadre Hygiéniste	Hôpital Pitié-Salpêtrière
Mme DECLAIS Rebecca	Infirmière diplômée d'Etat hygiéniste	Hôpital Charles Foix
Mme FOREST Narivanh	Infirmière diplômée d'Etat hygiéniste	Hôpital Pitié-Salpêtrière
Mme AUDRAIN Nathalie	Cadre hygiéniste	Hôpital Saint Antoine
Mme ADJAMAGBO Béatrice	Cadre Supérieur Infirmier Hygiéniste	CPias Ile-de-France
Mme CASCUA Elisabeth	Cadre Supérieur Masseur Kinésithérapeute	Groupe Hospitalier Universitaire Paris Centre Université de Paris
Mme PRONESTI PHILIPPEAU lise	Cadre kinésithérapeute	Hôpital Européen Georges Pompidou

ARTICLE 2 : Madame BENSARD Marianne, Directeur d'hôpital à l'hôpital Cochin, est désignée vice présidente remplaçant la Présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité d'assurer sa fonction.

ARTICLE 3 : Le Directeur des Ressources Humaines de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris assure l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 mai 2021

Pour le Directeur Général
et par délégation,
Pour le Directeur des
ressources humaines
empêché,

La Directrice des Concours
et des Ressources de la
Formation

Claude ODIER